Commune
LE PERREY
COMMUNES DÉLÉGUÉES
FOURMETOT
SAINT OUEN DES CHAMPS
SAINT THURIEN

LE PERREY

Bulle n municipal Décembre 2022

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens, Chers amis,

Cette année a marqué la reprise de nos activités communales : pots et repas partagés à Saint Thurien avant les vacances, fête du village, balade moto, repas des aînés sur un weekend, foire aux arbres et repas du comité, soirée dansante du comité, concert chorale en décembre etc... La vie du village a repris avec un grand plaisir et je voulais remercier tous ces acteurs qui y ont participé.

Les projets prennent forme aussi : ouverture du nouveau cabinet infirmier, avancement du projet de lotissement, parking en cours de finalisation, maison d'assistantes maternelles dans sa phase finale et les premières bases de notre halle sont définies. Le conseil a aussi décidé de planter un verger conservatoire, les futurs fruits seront disponibles pour nos écoles mais aussi pour vous tous. Je sais la situation actuelle difficile pour chacune de nos familles, au quotidien la commune fait aussi en sorte de contrôler ses finances

Les vacances de Noël vont nous apporter du réconfort et de la joie en famille, c'est ce que le conseil municipal et moi même vous souhaitons pour cette fin d année. Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Amicalement,

Le Maire, Philippe MARIE

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Le Maire et le Conseil Municipal

vous invitent à partager le verre de l'ami é

et à déguster la gale e des rois à l'occasion de

la cérémonie des vœux à la popula on

le Vendredi 13 janvier 2023

à 19h30

à la salle polyvalente

(commune déléguée de Fourmetot)

Les associations communales

Le Club du Muguet

Le Club du Muguet de Fourmetot est né le 29/07/1980, il accueille aujourd'hui les anciens des trois communes déléguées, Pas de condition d'âge pour y adhérer, juste une cotisation annuelle de 20 ú à verser au club.
Il réunit les ainés de nos villages les 2èmes et 4èmes mercredi de chaque mois pour une après-midi récréative et détente à la salle des associations de Fourmetot.
Le but de l'association est de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre les membres.

Chaque année, le club organise deux concours de coinchée, deux repas (printemps et Noël) et plusieurs gouters à thème (galette des rois, crêpes….).

Si vous souhaitez passer un bon moment, discuter avec des amis, jouer aux cartes…ou à d'autres jeux de société, ou bien tout simplement vous sentir moins seul, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le Comité d'Anima□ons et de Loisirs

Le Comité d'Anima□ons et de Loisirs (CAL) est une associa□on de la Loi 1901 née le 28/02/1990.
Elle a pour but d'organiser des fêtes et des cérémonies et autres ac□vités spor□ves et culturelles.
Lors de son assemblée générale du 2 avril 2022, le Comité d'Anima□ons et de Loisirs a élu à l'unanimité les nouveaux membres du bureau :

Président : Bertrand VERDIERE
Vice-Présidente : Anne Sophie VERDIERE
Trésorier : Michel VASTEL
Trésorière adjointe : Mar□ne VASTEL
Secrétaire : Josiane HORLAVILLE

Tous les ans, le CAL organise la fête du village, une foire à tout, un repas dansant et bien d'autres soirées à thèmes (loto, théâtre). Il par□cipe également à la foire aux arbres en proposant une restaura□on aux exposants et aux visiteurs.

Tous les bénévoles sont les bienvenus dans l'associa□on, le but étant de proposer des anima□ons et des manifesta□ons diver□ssantes.

Les associations de parents d'élèves

La commune compte deux écoles primaires : une école à Fourmetot qui accueille 67 élèves et une école à Saint Ouen des Champs, aux Trois Cornets qui reçoit 74 élèves.

Chaque équipe enseignante peut compter sur le soutien des deux associations de parents d'élèves :

- l'association des parents d'élèves de Fourmetot, créée le 09/12/1982
- l'association "les p'tites k nailles", aux Trois Cornets, créée le 23/09/2013

Les membres sont des personnes bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour que les enfants profitent directement des évènements qu'elles proposent : vente de goûter à la sortie de l'école le dernier vendredi avant chaque période de vacances scolaires, vente de chocolats de Noël, vente de sapins, vente de bulbes et de plantes, vente de saucissons, vente de galettes, foire à tout, loto, chasse aux oeufs…

Les actions menées tout au long de l'année permettent de récolter des fonds qui aident à financer des projets pédagogiques ou à acheter du matériel pour l'école.

A Noël, les enfants rencontrent le Père-Noël et reçoivent des chocolats. A la fin de l'année scolaire, après la représentation du spectacle et la remise des prix aux enfants des deux écoles, les associations proposent une restauration rapide aux enfants et à leurs familles et des activités multiples récréatives (kermesse pour les élèves des Trois Cornets l'après-midi).

Les confréries de charité

Il existe sur la commune 2 confréries de charité : la confrérie de charité de Fourmetot, créée le 22/11/1985, et la confrérie de charité de Saint Ouen des Champs, créée le 06/07/1988.
Les confréries de charité sont des associa□ons de paroissiens, les Charitons, qui assurent bénévolement les inhuma□ons, accompagnent et sou□ennent les familles en deuil et par□cipent aux offices religieux.

L'association des frères de charité de Fourmetot est menée par le Maître de charité, Mr LAVOISIER, élu en juin 2021. Elle compte une quinzaine de membres.

Un nouveau Maître est élu tous les deux ans.

En mai dernier le Père Philippe DUBOS a procédé à l'intronisation de deux nouveaux frère et soeur de charité au sein de la confrérie de Saint Ouen des Champs : Mme Jeannine LEFRANCOIS et Mr Marc LEROY, situés sur la photo de part et d'autres du nouveau maître de charité, Alain TARRAIN., chacun revêtus d'un chaperon. Avec les nouveaux venus, la confrérie de charité comte désormais sept frères et sœurs.

Les anciens combattants

La commune compte deux associations d'anciens combattants : l'Union Nationale des Combattants de Fourmetot, créée le 21/10/1981, et l'association des Anciens Combattants de Saint Ouen des Champs ,créée le 19/02/1947. La commune déléguée de Saint Thurien, même si elle ne compte d'association, est également représentée et compte des anciens soldats qui ont combattu pour la France.

Les associations des anciens combattants assurent notre devoir de mémoire et perpétuent le souvenir des soldats de nos villages morts pour la France lors des cérémonies commémoratives du 8 mai 1945, du 11 novembre 1918, du 5 décembre 1962….. Elles transmettent également l'esprit civique, notamment auprès des nouvelles générations, et aident leurs adhérents et leurs familles. A chaque cérémonie, le Porte Drapeau est présent en tête de formation, il est chargé du port du drapeau français, emblème national officiel de la Vème République. Devant chacun des monuments aux morts, il est procédé à la lecture d'un message d'hommage, de l'appel aux morts, du respect d'une minute de silence et du dépôt d'une gerbe.

Le bleuet est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons. Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille. Le bleuet est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, seule note colorée dans un paysage dévasté avec le coquelicot. Il est vendu sous forme d'autocollant lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre, les fonds récoltés sont reversés pour partie aux associations communales d'anciens combattants et pour le reste à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Les associations d'anciens combattants accueillent en leur sein des membres actifs, des membres associés et des « soldats de France ».
Le soldat de France est un homme ou une femme qui a n'a pas combattu mais qui partage certaines valeurs comme le civisme, le sens national, la droiture morale, la solidarité humaine ou les respect de la mémoire combattante… Sa mission première est le devoir de mémoire et le maintien des valeurs citoyennes.

La vie de boëll'M

Rencontrez-vous au Marais !!

La vie de boëll'M (association loi 1091) est un lieu facilitateur de lien social autour de différentes thématiques :

- Pôle Jeunesse
- Pôles Jardins partagés
- Pôles animaux
- Pôle bricolage/ construction

Vous avez envie de vous investir par vos talents ou simplement participer ! Le lieu est ouvert ! Exprimez-vous! Apportez vos idées !!

Cotisation 10 euros/an.

580 Route des Chaumières
Saint Ouen des Champs
27680 Le Perrey

contact@laviedeboellm.fr

www.laviedeboellm.fr

La société des chasseurs de la Côte Pelée

Le 12 juin dernier s'est tenue l'assemblée générale de l'association des chasseurs de la Côte Pelée au pavillon de chasse des Trois Cornets à Saint Ouen des Champs , présidée par Monsieur Alain ROELENS, fondateur et président de la société depuis 25 ans.

Au cours de celle-ci, il a été procédé au bilan de la saison passée. Monsieur le Président a annoncé aux membres son intention de passer la main. De nouvelles élections ont donc eu lieu.

Ont été élu au vote à main levée. :

Président :	Matthias BELLET
Vice-Président :	Clotaire FROVILLE
Secrétaire Trésorier :	Jean LEBOUCHER

Monsieur ROELENS a été nommé président d'honneur.

L'association est ouverte à tous les chasseurs de la commune moyennant une cotisation annuelle de 60 €.
Elle a pour but de faire bénéficier à l'ensemble des chasseurs de la commune du potentiel en gibiers des biens communaux de la Côte Pelée, par une action de régulation. Pour cela, elle organise une battue le dimanche matin toutes les 3 semaines environ. Les chasseurs sont accueillis par un petit café et ont droit à un rafraîchissement en fin de matinée.

SÉCURITÉ, CONVIVIALITÉ ET BONNE HUMEUR sont les maîtres mots de l'association.